

CEREMONIES DU 71^{ème} ANNIVERSAIRE DES FUSILADES DU 15 DECEMBRE 1941

Mme Claudine CORDILLOT maire de VILLEJUIF (94), L'Union Locale des Anciens Combattants de VILLEJUIF

L'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis (Anffmrfa), les familles des fusillés de Caen du 15 décembre 1941, le Comité du Souvenir des Fusillés du Mont Valérien et de l'Ile de France, l'Amicale de Chateaubriant -Voves -Rouillé-Aincourt, l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (Ujre)

Vous invitent à la cérémonie du 71^{ème} anniversaire des fusillades du 15 décembre 1941 de Caen, Chateaubriant, Fontevraud, Mont Valérien et d'hommage aux fusillés et massacrés de VILLEJUIF

Samedi 15 décembre 2012

à 11h à la stèle de la place des fusillés
angle Avenue Jean Jaurès et rue Le Bigot
Métro Paul Vaillant Couturier ligne n°7

Informations complémentaires

Familles de fusillés: sylvie-jean.darracq@wanadoo.fr, Ville de Villejuif: g.chastagnac@ville-villejuif.fr

Vous pouvez également, si vous le désirez, participer au repas des familles et de leurs amis qui aura lieu après la cérémonie (Renseignements et inscriptions: J Darracq 01 45 46 09 57)

LES FUSILLADES D'OTAGES DU 15 DECEMBRE 1941

Une ordonnance du 5 décembre 1941 (affichée le 14 sur les murs de Paris) prévoit : l'exécution de 100 otages ayant eu « des rapports certains avec les auteurs des attentats », une amende d'un milliard de francs arrachée à la population juive de Paris et la déportation « à l'Est » de 1000 Juifs et 500 jeunes communistes.

Les exécutions du 15 décembre marquent plusieurs tournants dans la politique des otages, fin 41 : présence des juifs de Drancy: introduction de la déportation politique et raciale comme mode de représailles, dérogation aux principes antérieurs de ne prendre que des Français. De plus, Le motif des fusillades s'élargit à des actions n'ayant pas forcément entraîné la mort de soldats allemands.

LES OTAGES

La décision de fusiller 100 otages est prise à Berlin. Les directives sont appliquées en France occupée par Otto von Stülpnagel et ses adjoints Speidel (commandant de l'OTAN en 1957 !) et Schmidt, à partir de listes d'internés et de condamnés : leurs listes ... et celles de l'Etat français de Vichy. Le choix se porte sur des communistes français détenus (centrales, prisons, camps d'internement) et des communistes juifs (camp de Drancy). Presque tous, même ceux qui sont fusillés en province, ont été arrêtés dans la région parisienne. Sur les fiches de renseignements répertoriées, 87 d'entre sont communistes. Leur participation ou leur soutien à des actions de la Résistance est avéré. Parmi les autres otages, figure un dirigeant trotskiste. Les nazis voulaient que les otages soient proches de ceux qui commettaient les attentats. Aucun gaulliste n'est sur la liste parce que le général de Gaulle avait dit qu'il n'approuvait pas les attentats tout en ajoutant que les soldats allemands tués "n'avaient qu'à pas être là". Soixante neuf sont fusillés au Mont Valérien, treize à Caen, neuf à La Blisière près de Chateaubriant, quatre à Fontevraud.

Les fusillés du 15 décembre

Paul, Perec ACKERMANN; Jankiel ACKERMANN; Adrien, Louis AGNES; Nysime ALTERLEJB; Paul ANDREITCHOUK; Louis BABIN; Henri BANNETEL (ou BARNETAL); Paul, Jean, Victor BAROUX; Roger BERNE; Julien, Pierre BERTHIER; Gabriel BIGOT; Emille BILLOT; Mordka BLAT JUDKA; Marcel BOCZAR; Pierre, Paul BOISSON; Albert BORENHEIM; Serge BOULLE; Icek BRATSZTAJN; Elie BRITAN; Wolf BURSZTIN; Israël BURSZTYN; Huna CAISMAN; François CARCEDO; Raoul COSSET (ou GOSSET); Victor COURTOU; Francis CRENO; Jean Marie DAMICHEL; Henri DARRACQ; Joseph DARRIET; Charles, Louis DEHAN; Joseph DI FUSCO; Israël ESZENBAUM; Michel, Victor FARRE; Beïrel FEILER; Jakob FELDMAN; Froim FELDMAN; Marcel FEZANDELLE; Fabius FINKIELMAN; Bernard FISCHER; Jacob FLAMM, Joseph FRIEDMAN; Bernard FRIEDMANN; Natan FUKS; Ygor GOLDFARB; Israël GOLDSTEIN; Israël GOUREVITCH; Isaac GOUREVITCH; Jacques ou Isaac GRIMBAUM; Joseph GRINBLAT; Chil GRINNOCH; Moïse dit Maurice HELLER dit GELLER; Léon ,Louis, Hippolyte HERISSON GARIN; Israël ITZKOWITCH; Fernand Joseph JACQ; Israël JACOBOWICZ; Noech, Noël KALWARJA; Icheek KLAJNFINGER; Szlama KNAPAJ; Samuel KORENBLUM; Octave LAMAND; François, Jean, Marie LANGOUET; Eugène, Marie LE CORRE; Serge MAKAROFF; Israël MARDFELD; Hirsch, Leib MEJEROWICZ; David, Mayer MLYNARD; Joseph, Constant, Mathias MONETTI; Jean, Marie, Julien, François MORVAN; Robert MOUSSU; Simon NADEL (ou NAIBEL); Joseph, Pierre, PELLUAU; Daniel PERDRIGE; Gabriel, Joseph PERI; René PERRAULT (ou PERROUALT); Pierre, Maurice PILLET; Henri PROU; Désiré, Alix PUCET (ou PUGET); Elie SALOMON; Lucien SAMPAIX; Hermann SCHIPKE; Jean, Albert SELINGMANN; Maurice SINGER; Nachim SPERLING; Aron SZCYPPIOR; Léon, René THIBERT; Georges THORETTON; Alexandre TURPAULT; Paul, Yves, Marie VAGUET; Georges VIGOR; Charles WEINBERG; Alje ZAJDORF; Meir ZAUBERMANN; Samuel ZEMBROWSKI; Berck ZLOTYKAMIEN; Elie ZYSMAN

Parmi eux, 79 viennent de la région parisienne (lieux des actions contre la Wehrmacht), les 4 plus jeunes ont 20 ans, le plus âgé 59. En général ils sont mariés, et pères de 1 à 10 enfants. Ils ont 6 nationalités (France, Pologne, Urss, Allemagne, Roumanie, Liban). Ils exercent plus de 50 métiers dont les trois quarts sont ouvriers (confection: 31% - bâtiment: 14% - métallurgie: 11% - agroalimentaire: 9%...)

LE CHOIX DES OTAGES

Les motifs d'arrestations, leurs activités et leurs condamnations décrits dans les fiches de police allemandes et françaises éclairent le choix des 95 otages.

D'abord les motifs d'arrestations sont connus pour 93 d'entre eux: activités communistes: 87 (dont 45 juifs... et 3 «raciaux?»), propos défaitistes, aides à la désertion: 3 (dont 2 juifs allemands «sans doute communistes»). auxquels s'ajoutent 3 autres juifs: (2 «raflés» et 1 «racial»)

Les otages de nationalité française viennent en majorité de la répression anticomuniste de Vichy. Une trentaine sont déjà condamnés, dont 18 par les Sections spéciales et 5 par des tribunaux militaires allemands. Mis à part 2, condamnés à mort par les Allemands, les autres purgent des peines de prison ou de travaux forcés (de 2 ans ... à la perpétuité). Les «sans condamnation» sont en prison ou camp d'internement. Les otages juifs (43) viennent de Drancy.

Les activités de Résistance communistes sont inconnues pour une quarantaine d'otages dont une trentaine de juifs communistes. Les autres ont distribué des tracts ou fait de la propagande (19), appartenu au Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France (FN) et aux Francs-tireurs et partisans (FTP) (8, dont 1 pour attentat). Ils ont eu une activité clandestine illégale (10, dont 2 fichés comme «responsables» ou été élus (3, un député, un maire, un conseiller municipal ... ex-communiste). L'infraction au décret du 26/09/39 n'est mentionnée que 2 fois et on compte aussi 2 citoyens soviétiques. Au cours du premier semestre 41, la distribution de tracts et la réorganisation du parti clandestin caractérisent la Résistance communiste. La lutte armée débute au second semestre. Au-delà des dirigeants connus, Gabriel Péri et Lucien Sampaix, il y a de nombreux responsables de niveaux intermédiaires comme Elie Britan, Wolf Burstyn, François Carcedo, Marcel Fezandelle, François Langouet, Robert Moussu, Henri Darracq... Il y a aussi des élus comme Joseph Darriet ou Daniel Perdrige. Beaucoup d'autres dont les fonctions ne sont pas précisées ou inconnues font partie de cette catégorie.

LA RESPONSABILITE DU REGIME DE VICHY

Ces exécutions comme toutes les exécutions d'otages n'auraient pu avoir lieu sans l'appui matériel du gouvernement de Vichy. Par exemple, sur les 95 otages, seulement 6 ont été arrêtés par les allemands. Quarante trois l'ont été par la police de Vichy et 6 par la gendarmerie. Ils ont tous été prélevés dans les camps d'internements pour ceux qui n'étaient pas condamnés, les centrales et les prisons pour les autres. Les "juifs étrangers" dont des juifs de nationalité française venant de Drancy pour la plupart ont été internés à la suite de leur convocation par les autorités dans les commissariats parisiens. Pratiquement la moitié dont on connaît les dates d'arrestations font partie des convoqués du 19 au 23 août 1941. A ce sujet, il faut encore insister qu'ils étaient sur le fichier "juif" de la Préfecture, fichier conservé par un inspecteur de police en dépit des ordres donnés antérieurement de le détruire.

Il est vrai, mais c'est dérisoire compte tenu du reste que pour ces exécutions, le gouvernement de Vichy a refusé de participer au choix des otages tout en laissant les listes à disposition des nazis. De même, dans le Calvados, le préfet du département est intervenu sans succès auprès

des autorités militaires allemandes pour demander de surseoir aux exécutions. enfin, dans leurs rapports au gouvernement, les préfets soulignent l'émotion des populations face aux fusillades de masse d'otages (voir ci-dessous l'extrait du rapport de janvier 1942)

BILAN DES FUSILLADES D'OTAGES DU 15 DECEMBRE 1941:

En janvier 1942, le régime de Vichy et la Wehrmacht font le bilan des fusillades. Le régime de Vichy, responsable avec les nazis, même s'il a officiellement refusé de fournir une liste (ce qu'il avait fait en octobre 41) hésite, comme les Allemands. La synthèse du rapport des préfets de zone occupée précise (janvier 42): *«Il faut... signaler l'effet déplorable que provoquent, dans toutes les fractions de la population, les exécutions d'otages. Ces otages, même lorsqu'ils sont pour des raisons de moralité peu dignes d'estime, font figure de martyrs et cet état de fait rend de plus en plus difficile l'action répressive normale»*. Côté Wehrmacht, le 15 janvier 42, Von Stülpnagel dénombre 68 attentats ou agressions dont les coupables, pour 22, sont connus. Il constate que les exécutions massives renforcent la haine de l'Allemagne et du gouvernement de Vichy et ne veut plus d'exécutions décidées à Berlin sans considération de la situation en France. Il préconise de continuer d'arrêter les communistes connus (particulièrement les jeunes), de transférer en Allemagne ou «à l'Est» les communistes et les juifs déjà internés. Il demande de décider lui-même les exécutions quand il y a eu morts ou sabotages importants, en laissant du temps pour rechercher les coupables. Si la situation s'aggrave, il ne renonce pas aux exécutions massives et les ordonnera lui-même. Ces demandes ne sont pas prises en considération. En février, Stülpnagel dépressif demande à être démis de ses fonctions. Son cousin Karl-Heinrich le remplace. Moins massives mais plus nombreuses, les repréailles continuent: 300 fusillés, de janvier à juin 42, quand la Sipo-Sd remplace la Wehrmacht.

Par contre, Ces exécutions galvanisent la Résistance, contrairement aux prévisions nazies. Ainsi à Caen, dans les jours qui suivent les fusillades, les tombes anonymes et dispersées dans deux cimetières sont fleuries. Les dernières lettres des fusillés sont recopiées et distribuées. Enfin, en appelant à continuer la lutte, le Parti communiste engage au niveau national une campagne d'adhésions baptisée « Sampaix et Péri ».

Synthèse réalisée par J Darracq

Références:

- *«Les Fusillés. Répression et exécutions pendant l'Occupation (1940-1944) », par J-P Besse et T. Pouty (Edition de l'Atelier)*
- *« Le Livre des otages » par S. Klarsfeld (Éditeurs français réunis)*
- *La base de données de T. Pouty*
- *Chateaubriant, journal de l'ANFMRFA (Association Nationale des Fusillés et massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis)*
- *la repression nazie en Basse-Normandie, colloque du 25 avril 2004.*
- *Les fusillades du 15 décembre 1941 Conférence-débat du 10 décembre 2011 au Mémorial de la paix à Caen*

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES: J DARRACQ 14 avenue Pont Royal 94210 CACHAN 01 45 46 09 57 sylvie-jean.darracq@wanadoo.fr